

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE

Réunion du jeudi 05 Octobre 2017

Etaient présents :

- **Chantal COPREZ**, Elue en charge du dossier
- **Françoise LATOUR**, Gestionnaire de la restauration
- **Maryse MARECHAL**, Directrice ASLH
- **Lydie LANCLUME**, Référente cantine maternelle
- **Stéphane DUCLOS**, Référent cantine primaire
- **Flora JULIEN**, Référente jeunesse
- **Nathalie BARTHOD**, agent de restauration
- **MÉROUR Laurence**, FCPE (suppléante)
- **DUSAULS Sandrine**, Parent d'élève

Début de séance 18h30, secrétaire de séance Françoise LATOUR.

1) – Dates des Comités de pilotage

Françoise LATOUR rappelle les dates de réunion des comités de pilotage :

- Jeudi 01 Février 2018 à 18h30
- Jeudi 31 Mai 2018 à 18h30

2) – Semaine du Goût

Le thème choisi cette année est « une promenade automnale dans les bois » : une approche gourmande des produits de saison.

3) – Projet de la Maternelle

Dès la rentrée des vacances de la Toussaint, Lydie, responsable de la cantine Maternelle, va commencer le projet « acquisition d'autonomie et de connaissance de ce qui est dans l'assiette ». C'est une volonté d'amener l'enfant à se servir tout seul, qu'il apprenne les aliments, qu'il aide les autres, en somme qu'il grandisse.

Lydie tient à souligner que la demi-heure supplémentaire de cantine améliore le passage en réfectoire des enfants. Les deux services ne se chevauchent plus. C'est plus calme. Les grands ont le temps de déjeuner jusqu'à 13h05/13h10. Ils ont donc un temps détente avant la reprise du temps scolaire. C'est moins de stress pour tous enfants et adultes même si le nombre d'enfants est un vrai souci. 106 enfants en moyenne par jour + 3 paniers repas.

Bientôt le nombre va augmenter, d'où un problème de place va se poser en Maternelle, il va falloir trouver une solution.

4) – Intégration des maternelles au Self

Procédé : 2 groupes classe de 16 enfants en grande section vont intégrer le self en primaire après les vacances de la Toussaint. Ils viendront par groupe de 8 enfants, un par jour jusqu'aux vacances de Février. Stéphane demande que les maternelles arrivent à 11h35 précise au restaurant scolaire pour passer en premier, avant les CP.

Lydie demande qu'une pré-visite du lieu « cantine élémentaire » soit organisée pour familiariser les petits au passage du self en primaire. Une date va être fixée entre Lydie et Stéphane pour cette visite.

Maryse demande s'il sera aussi possible de familiariser les maternelles aux activités du midi ? Mme Coprez répond que cela sera éventuellement possible en fin d'année scolaire. Lydie jugera du moment opportun.

Mme Coprez rappelle aux parents que le « roulement », instauré l'an passé, pour l'entrée au réfectoire des classes élémentaires est continué cette année. Les CP restent prioritaires chaque jour. Ils peuvent rester au réfectoire tout le temps que dure la demi-pension.

Stéphane explique que suite à sa formation d' «exercice d'incendie », nous nous sommes rendus compte que nous étions incapables jusqu'à présent de dire le nombre exact d'enfants présents au réfectoire à un temps T. C'est pourquoi un système d'étiquetage des enfants avec leur prénom a été mis en place. Dans un premier tableau des petites fiches nominatives sont rangées par classe. Ce sont tous les enfants inscrits à la cantine. En entrant l'enfant prend sa fiche et la glisse dans un autre tableau disant ainsi qu'il prend son repas. Ce dispositif est désormais très efficace les enfants ont vite appris.

Une nouvelle classe a été ouverte en primaire Coty 1 ce qui augmente fortement le nombre d'enfants en cantine. Actuellement, 120 enfants déjeunent le midi en Coty 1 et 90 en Coty 2 soit 210 enfants sur les 233 enfants inscrits dans les deux écoles.

Cela pose des problèmes de disciplines. Un règlement va être mis en place à la rentrée de Toussaint. Il sera transmis aux familles. Une échelle de sanctions sera mise en place. Toute famille devra impérativement notifier sa connaissance de ce règlement en rendant un coupon en même temps que le paiement de la cantine de novembre. Toute famille n'ayant pas signé exposera son enfant s'il pose un problème sérieux à une expulsion immédiate de cantine.

5) – Alimentation spécifique

Un souci en début d'année avec un parent mécontent que le régime alimentaire de son enfant n'ait pas été respecté (nous n'avions pas eu sa fiche de renseignement) fait évoquer ce sujet.

Une importante hausse de repas spécifique complique la tâche du personnel. Désormais plus de 41 enfants sont avec des restrictions alimentaires différentes contre une dizaine l'an passé. Il est parfois très difficile d'assurer sans faire d'erreur ce service, notamment lors de remplacement de personnel absent. Les titulaires veillent à ce qu'aucune erreur ne soit commise mais il est impossible de le garantir à 100%. Avec les jeunes enfants qui ne savent pas trop ce qu'ils mangent, à quoi cela ressemble cela complique la tâche.

6) - Préparation du gâchimètre

Au mois de mai sera mis en place le gâchimètre. Quand le temps de restauration était de 1h30, il avait été abandonné. Cette année il peut être envisagé. Stéphane réfléchit donc à l'endroit dans la salle de réfectoire, à l'organisation humaine et matérielle de ce dispositif. Il va prévoir un devis qu'il présentera au budget 2018. Le souhait est que ceci perdure et devienne une habitude au-delà de la semaine du développement durable. Les CMJ seront partis prenante du projet.

En matière de lutte du gâchis, déjà les CM1 et CM2 ont la possibilité de prendre leur entrée en se servant selon leur convenance pour diminuer la perte. Mme COPREZ souhaiterait que cette possibilité s'étende, pour les CM d'abord, au plat principal et dessert puis que petit à petit les autres niveaux de classe puissent en faire autant. Pour le moment, cela semble compliqué à mettre en place aux yeux du personnel cuisine.

Il est à noter que le projet de Lydie en maternelle va aussi petit à petit former les enfants à être responsable du contenu de leur assiette. On peut espérer qu'ils sauront à l'avenir évaluer la quantité raisonnable de leurs assiettes et donc éviter de gâcher.

7 - Questions diverses

1) Questions des parents : *ne pourrait-on penser des produits en alimentaires de proximité ?*

D'une part, Mme COPREZ dit que la commune y réfléchit. Un potager communal serait souhaité. Pour l'instant, ce projet est au stade de la réflexion.

D'autre part, Françoise LATOUR devrait rencontrer le cuisinier de la restauration scolaire d'Amfreville la Mivoie pour voir comment il gère ses produits locaux et peut-être s'inspirer de cette expérience.

2) Maryse communique le désir des CMJ de participer à l'élaboration du menu de Noël : cette proposition est acceptée.

La séance est levée à 19h35.

1^{ère} Adjointe au Maire,
C. COPREZ